

Opposition citoyenne au démarrage de l'EPR portée par le CRILAN, Greenpeace, CREPAN-FNE



Mesdames et Messieurs les
Conseillers municipaux,
Départementaux, Maires,
Elus d'agglomération,
Députés, Sénateurs

mars 2019

Je découvre le nouveau PPI (Plan Particulier d'Intervention) relatif à la Centrale nucléaire de Flamanville suite à son extension à 20 km. De plus, la presse et les associations antinucléaires et critiques n'ont pas manqué de souligner l'existence d'une ligne de démarcation nucléaire isolant le Cotentin du reste du Pays.

Même si notre pays n'a pas connu de catastrophe nucléaire, en 2016 le président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, Pierre-Franck Chevet, déplorait le manque de prise de conscience des risques et soulignait :

« Il faut imaginer qu'un accident de type Fukushima puisse survenir en Europe »

Le vieillissement des installations nucléaires du Cotentin et les multiples non conformités de l'EPR qu'EDF s'obstine à vouloir mettre en service m'amènent à exprimer les remarques ci-dessous :

Je vis avec ma famille dans le Nord Cotentin où nous avons notre vie familiale, sociale et professionnelle. Demain un accident nucléaire peut remettre toute cette vie en question comme nous pouvons le voir à Fukushima.

Le PPI nous montre déjà que nous serons administrés par les autorités civiles et militaires qui pourront nous déplacer ou nous interdire de vivre dans un environnement contaminé selon une nouvelle doctrine expérimentée à Tchernobyl et à Fukushima

Avant de charger et de laisser charger l'EPR pensez à nos familles, à nos enfants, à nos personnes âgées qui pourraient être condamnés à survivre malades et stigmatisés par le reste de notre pays.

Si nous devons rester confinés derrière la ligne de démarcation Carentan-Periers-Lessay, pudiquement nommée « ligne d'arrêt hermétique » puis « ligne de pré-accueil et d'information » nous refusons d'être réduits à l'état de cobayes condamnés à vivre en environnement contaminé...

Si nous devons nous exiler, qu'ont prévu les autorités pour notre vie future de migrants pour nous indemniser de nos biens à jamais contaminés ?

Pensez aux conséquences économiques d'un accident : outre la perte des emplois ici et la catastrophe économique qui suivrait, on sait désormais que les finances de notre pays ne suffiraient pas. Toute notre vie serait bouleversée : nos familles éclatées, nos patrimoines souvent constitués de maisons achetées à crédit seraient définitivement anéantis car non assurables ; il ne nous resterait que nos dettes.

En tant qu'élus de nos collectivités et de la Nation, vous avez la possibilité et le devoir de préserver les intérêts de la population qui vous fait confiance.

La CLI de Flamanville est un des lieux à votre disposition pour vous informer et vous exprimer. D'avance je vous remercie pour votre attention et le soutien que vous pourrez nous apporter en vous opposant au démarrage de l'EPR.

